

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction des Monuments et Sites
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / boîte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf. : 2043-0035/05/2017-341
N/Réf. : AA/BDG/ BXL30011/s.612
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue de la Science, Square Frère-Orban.
Abattage d'un érable et remplacement à l'identique, placement d'une stèle commémorative.
(Dossier traité par B. Campanella – D.M.S.)

Avis conforme de la CRMS

En réponse à votre courrier du 30/10/2017, reçu le 30/10/2017, nous vous communiquons ***l'avis conforme défavorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 08/11/2017.

Contexte et demande

Classé comme site (A.R. 04.10.1974), le square Frère-Orban, dessiné dans le cadre du développement du quartier Léopold à partir de 1837, est un vaste jardin de 75a, ceinturé de grilles ouvragées et de quelques très beaux arbres à haute tige.

La demande de permis unique consiste à installer une stèle rendant hommage à Mr Alain Philippon, ancien directeur de la Banque Degroof (située aux abords du square, à l'angle des rues Guimard et de l'Industrie), en reconnaissance de ses nombreuses actions humaines, sociales et éthiques. Le placement de la stèle en pierre bleue (fondation non précisée) s'accompagne de la plantation d'un arbre (érable ou chêne selon les documents fournis), qui remplacerait un érable planté en 2011, en remplacement d'un érable malade. Une plaque en inox brossé, comportant un texte reconnaissant l'action de Mr Philippon, serait apposée sur la stèle.

Avis

L'Assemblée émet un avis défavorable pour les raisons suivantes : il est demandé d'abattre un arbre, or, ce dernier, même s'il présente quelques défauts de développement (multiples têtes et manque de taille de formation) ne nécessite pas d'être abattu et remplacé plutôt soigné (taille à effectuer). Sans se prononcer, bien entendu, sur la légitimité d'honorer la qualité de Mr Alain Philippon, la CRMS estime qu'il est inapproprié d'inscrire la reconnaissance d'une personne privée dans le square qui relève, lui, de l'espace public. D'autres actions utiles à la qualité du parc pourraient être envisagées.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

c.c. Bruno Campanella (DMS), Véronique Minette (DU)

M.F. DEGEMBE
Présidente f.f.